



Ville
d'Antoing

Tél : 069/33.29.11
Fax : 069/33.29.06
antoing@antoing.net
www.antoing.net

LA VILLE D'ANTOING CONSTITUE UNE RESERVE DE RECRUTEMENT DE PUERICULTEURS/TRICES (H – F – X)

VOTRE MISSION

Le/La puériculteur/trice exerce une mission importante dans l'encadrement des tout-petits. Sa fonction paramédicale consiste à assurer les soins d'hygiène et de santé, donner le bain, langer les bébés, les habiller et les déshabiller, éventuellement les masser, les nourrir et préparer les biberons et les repas. Il/Elle organise le temps de repos et veille au bien-être de l'enfant, en installant un environnement calme et sécurisé à cet effet. En cas de maladie, il/elle administre les médicaments prescrits par le pédiatre ou le médecin traitant.

Sa mission est également pédagogique et éducative. Par les activités et les jeux libres, il/elle soutient l'enfant dans son développement moteur, dans son langage, dans la diversification alimentaire ; il/elle veille à son évolution vers l'autonomie. Par des jeux, des activités d'éveil ou de créativité, il/elle lui fait découvrir le monde qui l'entoure, en lui laissant une certaine liberté d'action et d'expérimentation. En élargissant l'environnement social de l'enfant, il/elle l'initie au respect des règles de vie. Il/Elle s'adapte aux enfants qui présentent des besoins particuliers et apprend au groupe la tolérance vis-à-vis de ceux-ci.

Le/La puériculteur/trice établit une relation privilégiée avec chaque enfant et instaure un climat qui facilite le passage du cocon familial à la cohabitation avec autrui. Attentif à la communication non verbale, il/elle détecte et relaie les éventuels problèmes de santé, de motricité, de compréhension et de langage, de socialisation, de maltraitance.

La relation professionnelle qu'il/elle établit avec les parents est une collaboration. En veillant à ne pas prendre leur place, il/elle les rassure vis-à-vis de leurs inquiétudes. Dans certains cas, il/elle peut également initier les parents, les éclairer et les conseiller.

Le/La puériculteur/trice est chargé de mettre en œuvre le projet d'accueil du milieu qui l'emploie. Il/Elle communique avec l'équipe et transmet les informations nécessaires à ses collègues et à sa direction.

VOTRE PROFIL

Diplôme

- Certificat de qualification puériculteur/trice avec CESS
- Certificat de qualification d'auxiliaire de l'enfance (enseignement de promotion sociale) avec CESS

Expérience

- Expérience souhaitée dans le secteur de la petite enfance

VOS ACTIVITÉS

- Travailler seul et/ou en équipe :

Le travail s'exerce au sein d'une équipe, souvent pluridisciplinaire : personnel médical, paramédical, éducatif et social. Il/Elle est amené à collaborer avec ses collègues, des intervenants extérieurs et les parents.

- Connaître et comprendre les besoins des enfants et leur stade de développement
- Appliquer les normes de sécurité, de santé et d'hygiène pour prévenir les accidents et éviter les contagions
- Reconnaître les symptômes de maladies et apporter les premiers soins
- Proposer des jeux, jouets et activités adaptés à l'âge des enfants
- S'organiser et faire preuve de méthode
- Compléter les feuilles de présence, le cahier ONE et les cahiers de section
- Posséder et entretenir une bonne condition physique
- Respecter la déontologie de la profession et le secret professionnel
- Assurer un accompagnement des stagiaires

VOS COMPÉTENCES

- Reconnaissance de l'enfant comme une personne à part entière, curiosité envers l'enfant et ses besoins
- S'exprimer clairement
- Dynamisme et réactivité
- Équilibre personnel et résistance au stress
- Patience, tolérance et douceur
- Imagination et créativité
- Sens de l'observation, écoute active et vigilance
- Remise en question et attitude réfléchie face situations inattendues

NOUS VOUS OFFRONS

- Prestation de journée, en semaine, horaires variables, en fonction de la présence des enfants présents, entre 6h50 et 18h.
- Salaire brut calculé sur base de l'échelle D2 (minimum 15.272,74€ et maximum 20.680,92€ non indexés). A titre d'information : 2.596,24€ brut/ mois à 100% sans ancienneté et 2.809,05€ brut/mois à 100% avec 5 ans d'ancienneté. A cela, vient s'ajouter l'allocation de résidence ou de foyer.
- Octroi de chèques repas.
- La valorisation de votre ancienneté (sans limite pour le secteur public, jusqu'à 10 ans dans le secteur privé si en lien avec la fonction)
- Second pilier de pension.
- Intervention à 100% pour les frais de transport entre domicile et lieu de travail organisé par les sociétés de transports publics.
- Octroi d'une indemnité kilométrique pour l'utilisation de la bicyclette sur le chemin du travail.



INTÉRESSÉ/E PAR CE NOUVEAU CHALLENGE ?

Faites-nous parvenir votre candidature par courrier pour le jeudi 2 mai 2024 au plus tard, en y joignant les documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- La copie des titres et diplômes (et de leur équivalence pour les diplômes étrangers)
- Un extrait de casier judiciaire modèle 2 (article 596, al. 2 CIC) datant de moins de 3 mois à la date de clôture de l'appel ;
- La copie du certificat de vaccination pour la rubéole
- Le certificat d'aptitude physique et psychique obligatoire pour l'ONE

Les candidatures tardives ou incomplètes à la date de clôture de l'appel ne seront pas prises en considération.

Attention : les réponses et convocations seront envoyées par mail. Merci de vérifier vos courriers indésirables et/ou de nous contacter en cas de doute.

